

VÉZERONCE-CURTIN

GMV Industrie, plus petite entreprise de France à décrocher l'installation des compteurs Linky



Valérie Goncalves co-dirige l'entreprise avec son mari depuis 2008.
Photo Le DL / E.I.

Ce n'est pas le plus gros contrat de son histoire, mais c'est en tout cas l'un des plus beaux. GMV Industrie, PME basée à Vézeronce-Curtin va installer 122 000 des fameux comp-

teurs intelligents Linky développés par ERDF, dans une bonne partie de l'Isère.

« C'est un contrat de six ans qui nous a permis d'embaucher trois personnes. Et nous devrions en

embaucher quatre autres au cours du premier semestre de l'année prochaine. Linky va nous apporter de la stabilité financière. Cela va nous permettre d'envisager d'autres projets, de nous ouvrir vers autre chose, avec une certaine sérénité », estime Valérie Goncalves, cogérante de la société avec son époux, Manuel. Parce qu'à GMV Industrie, on n'aime pas rester trop longtemps les deux pieds dans le même sabot. La petite entreprise artisanale de charpente créée en 1993 par Manuel Goncalves est ainsi devenue, au fil des ans, une entreprise innovante spécialisée dans les installations permettant de faire des économies d'énergie.

SE DÉVELOPPER DOUCEMENT, MAIS SÛREMENT

Gérée par le couple depuis juillet 2014 (entre 2008 et 2014, elle l'a été avec deux associés cogérants supplémentaires), GMV Industrie a un peu touché à tout, du panneau photovoltaïque au désamiantage, en passant par l'isolation ou le raccordement au réseau. Une diver-

sification de ses activités qui a permis à la société de croître en douceur.

Ce développement a également été dopé par l'entrée de l'entreprise dans différents réseaux d'affaires comme BNI, au plan local, ou le groupe Proéco2 au plan international. Ce dernier lui a par exemple permis d'entrer en relation avec les Canadiens de Solarwall qui produisent des murs solaires. Aujourd'hui, GMV Industrie est son installateur agréé et son centre de formation pour la pose en France.

Dans un tout autre domaine, depuis le printemps dernier, la PME de Vézeronce-Curtin est également le seul distributeur et installateur français du hollandais Luminaid qui commercialise des installations led haute performance.

« Tout cela, avec toujours le même objectif d'une réflexion autour des économies d'énergie », insiste Valérie Goncalves. La société pourrait ainsi s'engager prochainement sur la voie des bornes de rechargement électrique et développer un peu plus la construction BBC. Autre

axe de réflexion « certes, prématuré, mais c'est une orientation à laquelle on réfléchit aussi, à terme » : la croissance externe. « Mais pas dans l'immédiat. Nous ne voulons pas nous disperser. Nous avançons doucement, mais sûrement. Ce qui est sûr, c'est que nous ne sommes pas au bout de ce qu'on veut faire ! »

Émily IMBERT

GMV INDUSTRIE EN BREF

ACTIVITÉ : installations spécialisées autour des économies d'énergie

CRÉATION : 1993 pour l'entreprise artisanale, puis 2008 pour GMV Industrie

IMPLANTATION : Vézeronce-Curtin

CHIFFRE D'AFFAIRES : 1,8 M€ en 2014. 1,2 M€ prévus pour 2015

EFFECTIFS : 20 personnes

RÉSULTAT NET : 40 000 euros prévus pour 2015

RÉPARTITION DU CAPITAL : 50 % à Valérie Goncalves, 50 % à Manuel Goncalves.

EN BREF

Quatre CCI sous une même bannière

Les CCI de l'Ardèche, de la Drôme, de Grenoble et de l'Isère Nord ne fusionnent pas mais ont conclu un engagement de concertation. Leur collaboration se déclinera sous la bannière "Les CCI Sud Rhône-Alpes". À elles quatre, elles représentent 90 000 entreprises.

Taxe d'apprentissage un seul interlocuteur

La CCI de région Rhône-Alpes a été désignée pour être l'organisme collecteur de taxe d'apprentissage (OCTA). Les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers et de l'artisanat et les chambres d'agriculture et leurs chambres régionales se regroupent et ont désigné la CCI Rhône-Alpes comme porteur. C'est donc elle qui collectera la taxe d'apprentissage auprès des entreprises de la région. Mais des interlocuteurs de proximité seront mis à disposition dans chacune des chambres. Un site internet Facilitaxe est par ailleurs activé : www.facilitaxe.com/ccirra

MONTALIEU-VERCIEU

La cimenterie Vicat au chevet de l'environnement



Pour chauffer ses installations, le fabricant de ciment utilise des pneus usagés. Photo D.GRANDEMANGE

Fondée en 1922, la cimenterie Vicat de Montalieu-Vercieu accumule les superlatifs. Plus importante cimenterie du groupe en France, elle est aussi l'un des plus gros consommateurs d'énergie du département. « Le processus de fabrication du ciment nécessite de chauffer fortement les différents

éléments entrant dans sa composition. Nous avons ainsi besoin d'une flamme dont la température atteint 2000 degrés », explique Eric Calvet, directeur de la cimenterie de Montalieu-Vercieu.

Pour chauffer sa cimenterie, Vicat a d'abord misé sur le charbon, avant de se tourner vers les combustibles

alternatifs, notamment les pneus usagés. Et pour limiter plus encore son impact sur l'environnement, elle privilégie les filières d'approvisionnement locales. C'est pourquoi la cimenterie participe pour la première fois à l'opération de valorisation de pneus usagés organisés par la Chambre d'agriculture de l'Isère,

en collaboration avec des acteurs du territoire. La PME iséroise Arc en Ciel Recyclage est ainsi en charge de la collecte des pneus. Les matériaux rassemblés seront confiés à Valerco, filiale de Vicat et de Derichebourg Environnement, pour être mélangés avec des résidus de broyage automobile et expédiés à l'usine Vicat de Montalieu-Verceieu. « Nous traitons environ 21 000 tonnes de pneus par an. Cette opération nous permettra de disposer de près de la moitié de notre consommation mensuelle. Les pneus ainsi valorisés dans le procédé de production de ciment se substitueront à autant de tonnes de charbon et à une partie des matières premières constituant le ciment, limitant l'impact écologique de notre site industriel », fait valoir Eric Calvet. En privilégiant ces sources d'approvisionnement, l'usine iséroise, qui emploie 120 personnes, affiche déjà un taux supérieur à 50 % de combustibles de substitution pour sa production de ciment. Son objectif est d'atteindre rapidement les 60 %.

Françoise SIGOT